RECUEIL

DE LETTRES ORIGINALES

De la princesse MARIE-CHRISTINE, sœur de l'Empereur, ci-devant gouvernante des Pays-Bas, & du prince de SAXE-TESCHEN son époux, au comte de TRAUTTMANSDORFF.

AVIS.

La révolution des provinces belgiques étant une piece digne d'être enchâssée dans le grand cadre de l'histoire des révolutions de ce siecle, il paroît intéressant de faire connoître toutes les personnes qui y ont été impliquées en bien ou en mal.

Il est donc intéressant de donner au public tout ce qui peut contribuer à faire connoître les personnages, & nous croyons que les lettres écrites familiérement, & dans les différentes circonstances plus ou moins critiques, serviront à dévoiler leurs sentimens, & à préparer les traits qu'emploieront les écrivains pour en retracer les portraits.

C'est l'unique motif qui nous a engagé à publier ces lettres : le public jugera d'après leur contenu, s'il a dépendu de nos gouverneurs-généraux d'alléger nos maux, & s'ils ont applaudi ou non aux démarches du gouvernement.

A en juger par les quatre premieres lettres, il paroîtroit que tous leurs desirs tendoient à

revenir aux Pays-Bas, pour y jouir tranquillement des plaiſirs de la vie.

Étoit-ce le deſir de contribuer au bonheur des ſujets ſoumis à leur gouvernement qui les y attiroit ?

Le motif de cet empreſſement auroit été bien louable, ſi le bonheur de la nation y avoit été pour quelque choſe ; mais loin d'avoir à cœur cette félicité publique, elle promet formellement de ne plus ſe mêler des affaires du pays : c'eſt ſon début vis-à-vis du comte de Trauttmanſdorff.

» Dans la ferme réſolution où nous ſommes de ne nous mêler de rien, nous jouirons toujours dans un petit cercle de la paix domeſtique, &c ».

Son principal but eſt de vivre tranquillement dans un petit cercle de perſonnes, au nombre deſquelles elle deſtine principalement le miniſtre ; ce n'eſt pas la ſeule faveur qu'elle lui promet.

On ſouffrira certainement en liſant ces quatre premieres lettres ; on plaindra même cette princeſſe ; on s'indignera de la voir réduite à

employer des moyens aussi bas que la flatterie & la soumission, vis-à-vis d'un ministre qui auroit dû être sous ses ordres, si elle avoit su conserver la dignité de son rang.

Une archiduchesse d'Autriche, épouse d'un prince royal; s'abbaisser au point de demander pour premiere grace de faire visite à madame de Trauttmansdorff!

Personne n'étoit donc exempt de baisser la tête sous le joug? La famille royale n'étoit pas seulement soumise au sultan autrichien; mais elle devoit encore être abaissée sous la férule des bachas. Quels ménagemens l'archiduchesse n'a-t-elle pas dû avoir pour le ministre? Elle le craint même dans les choses les plus indifférentes; elle le flatte par toutes les attentions & prévenances possibles; elle lui rend compte de sa conduite, lui écrit avec ménagement, & lui donne même les raisons pour lesquelles elle écrit à d'autres. Dans la lettre du 22 de l'an 1788, elle dit qu'elle ne s'est point adressée au ministre ni à Crumpipen.

» Pour que l'on voie que cela vient directement de nous, & non que cela nous eût été suggéré par

vous autres, puiſque je me ſouviens très-bien du mauvais effet, qu'une choſe pareille a fait contre le comte de Belgiojoſo ; & je voudrois à tout prix établir, maintenir & augmenter la confiance, l'amour & l'eſtime de la nation pour vous, Monſieur le comte. «

Juſqu'où ſe porte le dévouement qu'elle aſſure au miniſtre ! A tout prix elle veut contribuer au ſuccès de ſes projets; elle s'abaiſſe au point de déſirer qu'il réuſſiſſe à exécuter les deſſeins tyranniques de l'Empereur. Mais quelle différence de langage lorſqu'il eſt queſtion d'autres perſonnes ! quel ton elle emploie lorſqu'elle parle du peuple, de la nobleſſe ou du clergé ! le mépris le plus caractériſé eſt alors ſon langage favori. Auſſi, ſi la pitié eſt le premier ſentiment qu'excite la lecture de ces lettres, ce ſentiment fait bientôt place à l'indignation, lorſqu'on voit avec quel mépris elle traite le clergé, dans la lettre du 22 janvier 1788 : elle ne ſe donne pas la peine de le nommer, ſinon par un ſobriquet : » Les têtes me paroiſſent, ſurtout celles qui ſont tonſurées, très-échauffées ».

Dans les lettres ſuivantes, elle ne dément pas ſes ſentimens pour le clergé : tantôt c'eſt

un mandement ou une lettre qu'elle trouve feche & bête, parce qu'elle ne peut rien attendre davantage d'un évêque. Une autre fois elle écrit qu'elle donne un morceau à manger au cardinal : c'eft ainfi qu'elle méprise un prélat digne de la vénération publique, un modele de piété, martyr de fon amour pour la religion, & de fon zele pour le bien public, un primat de l'églife belgique, à qui elle vouoit publiquement le refpect le plus profond, tandis qu'elle le déchiroit dans fes lettres, pour plaire au miniftre impérieux & exigeant de Jofeph II.

Enfin elle pouffe la foibleffe jufqu'à applaudir aux démarches les plus fottes & les plus ridicules du miniftre ; elle approuve la lettre adreffée au cardinal.

Cette lettre fameufe, par laquelle le miniftre gourmandoit le cardinal, & le dépouilloit de fes ordres & de toutes les décorations ; cette lettre qui a jeté le comble du ridicule fur ce miniftre, qui étoit devenu l'objet du mépris public : c'eft à une infamie pareille que Son Alteffe Royale a été obligée de donner des applaudiffemens. Quel trait pour caractérifer la foibleffe du perfonnage ! A quel excès d'abaiffe-

ment ne devoit - elle pas être réduite, pour accorder ſon ſuffrage à une ineptie pareille !

L'Europe entiere a jeté un cri d'indignation à la lecture de cette lettre, & la ſeule archiducheſſe Marie-Chriſtine y a donné ſon approbation. Cette lettre, ſuivant elle, eſt parfaite, tant quant à la choſe que quant aux termes ; mais que n'auroit-elle pas fait pour ſon eſtimable ami ?

C'eſt en lui qu'elle avoit mis toute ſa confiance, même après les maſſacres de Bruxelles, de Malines & d'Anvers. Elle craint qu'il ne l'abandonne. » A quoi ſerons - nous peut - être expoſés pendant votre abſence ? mais la volonté de Dieu ſoit faite ; il ne laiſſera pas opprimer l'innocent, ni ne bénira les méchans. «

Ces vœux ont été accomplis, quoique pas de la façon qu'on le déſiroit. L'Être ſuprême a diſtingué les bons hors des méchans, & ſon jugement n'a pas été conforme à celui de l'archiducheſſe.

Les autres lettres ne nous donnent pas plus de preuves de ſon attachement à la nation ; au contraire, elle ſe prête en tout aux déſirs du miniſtre,

miniſtre, juſqu'à ſoumettre à ſa cenſure les lettres qu'elle envoie à Vienne.

Et ce n'eſt pas relativement à ſes lettres ſeules qu'elle demande l'approbation & l'agrément du miniſtre : elle n'oſe lever les yeux, ni donner un coup de tête ſans ſa participation. Toute ſa conduite doit être compaſſée d'après les inſtructions du miniſtre, pour coopérer d'autant mieux à mettre la nation dans les fers.

La lettre du 13 juin 1788 en eſt la preuve : » Peut-être verrons-nous encore quelque choſe » de vous, monſieur le Comte ; ou envoyez-» nous M. *Crumpipen* pour nous entendre ſur » ce que demain on devra parler & témoigner, » toute la journée étant vouée au public, & » chaque parole, geſte & mine épluchée. »

Le deſpotiſme allemand étoit donc déja parvenu au point de lier juſqu'aux paroles, geſtes & mines de la famille royale.

Que ſeroient devenus des malheureux ſujets iſolés & ſans défenſe, ſi le deſpotiſme s'étoit ancré dans ces pays ſur les débris de la conſtitution ?

Il n'auroit donc plus été libre aux Belges d'exprimer leurs penſées ; ils n'auroient oſé faire la moindre démarche, ſans la permiſſion des dépôts ſubalternes, auxquels le grand deſpote de Vienne auroit donné ſes inſtructions. Et toutes les démarches du gouvernement auroient dû être modifiées d'après la volonté d'un ſeul : ſa façon de voir devoit diriger toutes les actions de ſes ſujets : on trembloit qu'il ne diſposât dans certains momens. La crainte continuelle où étoient les gouverneurs-généraux eſt la preuve la plus convaincante que nous puiſſions ſubminiſtrer à la nation, des ſentimens du ſouverain. Ni la raiſon, ni la juſtice, ni l'équité, ni l'amour paternel pour ſes ſujets, ne motivent ſes actions : c'eſt l'emportement du premier moment qui décide du ſort de trois millions d'ames aux Pays-Bas. Combien pareil ſouverain eſt à redouter ! C'eſt avec crainte que le gouvernement donne part à Vienne des événemens ; c'eſt avec joie qu'on en reçoit des nouvelles d'approbation, lorſqu'on a cédé quelque choſe au peuple, lorſqu'on n'a point verſé le ſang des citoyens pour exécuter les ordres du tyran.

» Nous réuniſſons nos vœux aux vôtres, pour

que le maître envifage la chofe comme la chancellerie ; c'eft toujours quelque chofe qu'il n'a pas donné une réfolution au premier moment. »

Les réfolutions du premier moment étoient donc toujours à craindre, & c'eft de ces réfolutions que dépend le falut de l'empire. Le gouvernement crie victoire, lorsqu'il ne reçoit pas des ordres donnés par le maître dans les premiers momens : quelle matiere à réflexion pour la nation foumife à pareil defpote ! quel bonheur pour celle qui en a fecoué le joug ! Plus l'on combine les chofes, plus on examine les démarches du fouverain & de ceux qui lui étoient fervilement attachés pour l'exécution de fes volontés, plus l'on doit trembler de la profondeur de l'abyme au bord duquel fe trouvoit la nation, & plus grand doit être le tribut de reconnoiffance qu'elle doit à fes zélés défenfeurs.

Nous finirons cet avis par prévenir le public qu'il n'a pas été poffible de claffer, avec précifion les lettres felon l'ordre du temps ; le défaut de date dans plufieurs, eft caufe qu'on ne peut affurer fi elles font à leur place. Il y en a plufieurs qui méritent une analyfe parti-

culiere : nous en laisserons le soin à ceux qui se serviront de partie de ces matériaux, pour les intercaller dans l'histoire des événemens de cette révolution.

Nous nous contentons d'assurer que les lettres qui ne sont pas signées, sont aussi écrites de la main de l'archiduchesse, & que le caractere en est si remarquable, qu'il est impossible de s'y tromper.

RECUEIL

DE LETTRES ORIGINALES

De la princesse MARIE-CHRISTINE, sœur de l'Empereur, ci-devant gouvernante des Pays-Bas ; & du prince de SAXE-TESCHEN son époux, au comte de TRAUTTMANSDORFF.

Ce 8 septembre 1787.

JE ne puis m'empêcher, Monsieur le comte, de vous remercier de votre Lettre du 27, par cette occasion sûre, & me réjouir avec vous, qu'il n'y a qu'un cri général sur la bonne façon que vous avez prise, en remplissant votre charge : je n'en ai jamais douté, mais suis bien aise que tant la nation Belgique que la chancellerie ici vous rendent justice. Quant à notre retour, je le desire ardemment pour me retrouver au milieu de ma maison & domestiques en repos, puisque la vie que nous menons privés de tout, exilés de notre maison, ne peut que miner nos santés. Dans la ferme résolution où

nous ſommes de ne nous mêler de rien, nous jouirons toujours dans un petit cercle de la paix domeſtique; & je me flatte que vous & votre chere femme, que j'embraſſe, voudront être de ce petit cercle. J'eſpere que la nouvelle qui vient d'arriver de l'accord du ſubſide, pourra faciliter notre retour; & ſi nous revenons, ce ſera avec plaiſir que nous vous convaincrons des ſentimens d'eſtime & amitié, que nous nous ferons toujours plaiſir d'avoir pour vous. Mon mari, qui unit ſes ſentimens aux miens, vous fait mille complimens.

Ce 20.

CETTE lettre étoit écrite pour partir par le Prince Charles, qui eſt tombé malade: je l'expédie par notre contrôleur, que nous renvoyons. Depuis, notre ſituation a changé, comme je vous l'ai mandé, Sa Majeſté nous permettant de retourner d'abord après la noce; ainſi j'eſpere vous revoir les premiers jours de février. Entre temps je vous ſouhaite, Monſieur le comte, une bonne & heureuſe année, & vous répete les aſſurances des ſentimens de conſidération, eſtime & amitié que vous trouverez toujours en nous.

Ce 8 *novembre* 1787.

Je ne vous ai répondu dernierement par la poste, Monsieur le comte, qu'une simple lettre de compliment. Aujourd'hui que cette occasion sûre se présente, recevez ici de mon cher mari & de moi les assurances réitérées, que vous nous trouverez toujours vis-à-vis de vous des amis vrais & sinceres, si vous voulez avoir de la confiance en nous. Je désire bien vous en convaincre bientôt en personne, & voir finir notre exil, dont on nous flatte ici. Dès que les points principaux du séminaire & reintroduction du chancelier & conseiller sera faite, j'espere que nous n'aurons que sujet d'être bien contens ensemble, pourvu qu'un 3me. futur ne nous y fasse du grabuge. Faites mille complimens pour moi à madame, & croyez-moi avec les sentimens de considération & amitié que je vous ai promise,

Votre très-affectionnée,

Marie.

Ce 13 novembre 1787.

RECEVANT dans le moment, M. le comte, votre lettre du 3, & dans l'inſtant, ſachant que cet homme nommé *Gros-Jean*, expédié du gouvernement avec des arbuſtes pour S. M. va retourner tout de ſuite, j'en profite pout vous écrire deux mots, mon mari ne le pouvant, étant condamné depuis 8 jours à être preſque toujours couché, à cauſe d'une forte contuſion reçue à la jambe au jeu de paume. Je me réjouis, que l'introduction des conſeillers de Brabant va s'effectuer conformément aux volontés ſouveraines; & quoique par-tout ce que nous avons déja vu, nous ayons ſujet de nous attendre à une vive oppoſition du clergé contre le ſéminaire, je veux me flatter toujours qu'il rentrera, comme les autres états, pareillement dans les bornes du devoir, & que vous parviendrez également à arranger cet objet important. Nous faiſons ſurement les vœux les plus ſinceres pour cela, par tous les motifs d'amitié & eſtime que nous vous avons voués pour la vie.

Mille complimens à madame. Le comman-

dant

dant général eſt ici, & va partir dans trois jours.

MONSIEUR,

Nous avons reçu hier par le courier garde-noble, la lettre en date du 31, d. p. que V. E. nous a fait le plaiſir de nous écrire. Nous avions déja vu avec bien de la ſatisfaction par vos précedentes, ainſi que par vos rapports à la chancellerie de cour & d'état, les progrès que vous aviez fait ſucceſſivement pour le rétabliſſement de l'ordre & de l'autorité ; & nous ſommes charmés d'apprendre ſur-tout par la préſente, que vous avez lieu de prévoir que ce qui reſte à arranger encore, ſe fera de bonne grace, & de maniere à répondre aux intentions de Sa Majeſté.

Nous vous ſommes infiniment obligés des détails dans leſquels vous avez bien voulu entrer encore à cet égard, & dont le réſultat eſt d'autant plus agréable pour nous, qu'outre qu'il répond parfaitement à ce que nous nous étions promis de votre ſagacité & prudence dans le maniement des affaires, il nous aſſure auſſi de

les trouver à notre retour dans un état propre à en éprouver des effets auſſi conſtans qu'heureux.

Nous nous réſervons à nous entretenir alors avec vous plus au long ſur les objets en particulier dont vous faite mention, nous bornant à vous exprimer encore une fois ici le plaiſir que nous goûtons, de pouvoir dans peu vous aſſurer de bouche, des ſentimens de la conſidération diſtinguée avec laquelle nous ſommes,

de V. E.

La très-affectionnée Le très-obéiſſant ſerviteur,
MARIE. ALBERT DE SAXE.

Vienne le 11 *Janvier* 1788.

Coblentz, ce 22 *de l'an* 1788.

RENVOYANT un de nos gens à Bruxelles, je ne veux pas, Monſieur le comte, tarder de vous écrire pour vous anonncer notre retour. Nous comptons, à moins d'accident non prévu, être après demain à Bonn, & arriver le 30 janvier avant midi à Bruxelles, plutôt dans

la matinée que plus tard ; nous avons déja d'avance écrit, tant au secrétaire Weiss qu'au prince de Grimberg, & à d'autres gens de notre maison, que nous ne voulions absolument pas rien qui ait l'air d'entrée ou réception publique, ni traînerie de voiture, ni escorte, ni assemblée des Sermens SS. C'étoit à dessein que nous ne nous sommes pas adressés ni à vous, Monsieur le comte, ni à Monsieur Crumpipen, pour que l'on voit que cela vient directement de nous, & non que cela nous eût été suggéré par vous autres, puisque je me souviens très-bien du mauvais effet qu'une chose pareille a faite contre le comte Belgiojoso ; & je voudrois à tout prix établir, maintenir & augmenter la confiance, l'amour & l'estime de la nation pour vous, Monsieur le comte. Nous comptons donc partir le 28 après dîner de Bonn, & coucher à quelque distance de Bruxelles : les circonstances & les chemins pourront seuls déterminer si ce sera dans la frontiere ou en-deçà, puisque d'arriver au dépourvu à Bruxelles, & comme par surprise, nous paroîtroit, dans les conjonctures présentes, moins convenable que jamais. J'espere vous trouver en bonne santé & que madame se porte bien aussi : je la prie & exige qu'elle ne songe pas même à s'ha-

biller ou à ſortir pour venir me voir ; je viendrai moi-même chez elle, & c'eſt déja la premiere marque d'amitié d'elle que je prétends recevoir, qu'elle ſe range à cette demande. Quelque plaiſir que j'aie de me retrouver au logis, je ne vous cacherai pas que c'eſt avec inquiétude que j'y reviens : les têtes me paroiſſant, ſur-tout celles qui ſont tonſurées, très-échauffées. Mais ſoyez perſuadé, Monſieur, que vous nous trouverez, ſi vous voulez bien, répondre tous les ſentimens de confiance & amitié en nous, que nous vous avons promis mon mari & moi, & cela pour la vie.

Ce 6 Février.

NOUS vous ſommes bien obligés, Monſieur le comte, de la nouvelle que vous nous avez donnée pour nous procurer une bonne nuit, qu'au moins la choſe s'eſt paſſée tranquillement, & ſans avoir beſoin de l'aſſiſtance du militaire : vous ſerez le maître, Monſieur le comte, de venir demain chez nous quand cela vous conviendra, puiſque nous ne bougerons de la maiſon, & vous pouvez être perſuadé que vous êtes toujours reçu avec plaiſir. Je vous donne le bon ſoir.

VOUS souhaitant le bon jour, je vous assure, M. le comte, que vos conseils nous sont très-agréables, & que nous les recevons avec plaisir; je vous dirai que jusqu'ici nous avons fait: j'ai commencé à demander qu'on me fasse une liste de tous ceux de mes gens qui sont Brabançons & sur-tout Bruxellois, sans y rien ajouter: cela répand une grande consternation. Nous avons d'abord fait rester pour la maison *alle Estellingen* quelconques, & envoyons notre pourvoyeur à Malines, pour faire les provisions pour ces premieres semaines, que nous comptons passer à *Laque*, les tambours de la ville qui sont d'usage de venir tambouriner les fêtes sous les fenêtres, étant venus ce matin à cause de la St. Joseph, j'ai fait fermer les rideaux, & les ai fait renvoyer, sans leur donner le *tringeld* d'usage, & nous commençons déja d'empaquetter & transporter une partie de nos effets à Schonenbergh. Je souhaite de tout mon cœur que cela fasse effet; si cela n'aide, je crains qu'un renoncement total à notre place & établissement n'en fasse pas peut-être d'avantage.

L'empereur, dans sa derniere, m'ayant mar-

qué que je lui écrive de temps en temps, j'ai cru devoir le faire de la maniere que je l'ai fait dans cette lettre, que, par la confiance que j'ai en vous, je vous envoie ici, vous priant que, si vous y trouvez quelque chose à ajouter ou à omettre, vous me le disiez naturellement. Recevez les assurances de tous nos sentimens à votre égard.

Vous remerciant pour la bonne nouvelle, je ne serai pas totalement rassurée que quand je saurai que la chose s'est faite de bonne grace, sur-tout pour nous assurer d'aucun refus, dans ce qui regarde le subside de l'empereur; peut-être verrons-nous encore quelque chose de vous, M. le comte; ou envoyez-nous M. Crùmpipen, pour nous entendre sur ce que demain on devra parler & témoigner, toute la journée étant vouée au public, & chaque parole, geste & mine épluché. Adieu.

Ce 13 *Juin* 1788.

Si vos affaires, M. le comte, ne prenoient pas de reste votre temps, je vous gronderois

bien ſur ce que vous dites, que, par diſcrétion, vous n'êtes pas venu nous voir encore aujourd'hui: je ſuis charmée que tout eſt calme de nouveau, & encore vous aviez raiſon de croire qu'on a été trop précipité. Vous ne donnez que des bonnes nouvelles, en diſant que le P. Kaunitz eſt content de ce qui s'eſt fait ici. Plaiſe à Dieu que notre maître penſe de même! Je prends congé de vous & de madame Trauttmanſdorff; je ſerai bien affligée de trouver le troiſieme électeur à Bonn. Adieu.

NOUS vous avons déja renvoyé, M. le comte, la repréſentation des états de Namur, & vous remercions bien de nous avoir d'abord communiqué la lettre ci-jointe. Nous réuniſſons nos vœux aux vôtres, pour que le maître enviſage la choſe comme la chancellerie: c'eſt toujours quelque choſe qu'il n'a pas donné une réſolution au premier moment, pourvu que des rapports chargés ne l'animent; croyez que, ſur cette hiſtoire, comme ſur tout le reſte, nos idées & ſentimens ſont très-conformes, vous en aſſurant comme auſſi de notre parfaite eſtime.

MARIE.

Je vous écris un mot, M. le Comte, pour vous dire que nous ne viendrons pas au ſpectacle ce ſoir, mon frere s'étant donné un peu d'indigeſtion qui l'incommode; ainſi je vous prie que l'on n'attende pas après nous. Si, comme je l'eſpere ſûrement il ſe porte bien demain, nous ſerons bien aiſes de voir une autre fois *Renaud d'Aſt*. Je ne doute pas que nos gens aurons déja fait mille contes ſur cette indiſpoſition; mais j'eſpere que cela n'aurá rien à dire, puiſqu'il n'a pas mangé du tout aujourd'hui. Je vous prie auſſi de n'en faire pas autrement ſemblant, car mon frere voudroit qu'on ignorât qu'il eſt incommodé, & je vous l'écris à ſon inſçu. Croyez-moi avec tous les ſentimens que je vous ai voués, tout à vous.

Je vous envoie, Monſieur le comte, la lettre du prince *Kaunitz*, ainſi que la copie de ma lettre pour l'empereur que je vous joins pareillement, je vous envoie auſſi le papier allemand, que je vous conjure que perſonne ne le voie, & que vous voudrez bien nous rendre à la comédie,

die, où j'espere vous revoir, vous assurant, en attendant, de tous nos sentimens pour vous.

Voilà aussi un placet venu le matin.

VOUS renvoyant ce billet, M. le comte, mon mari & moi sommes parfaitement de votre avis, qu'il seroit très-desirable de finir tout avant l'assemblée générale; mais que toujours les moyens violens & illégaux ne doivent être employés que quand tous les autres sont épuisés, & que la nécessité vous y réduit pour unique ressource; car ces conseils contraires peuvent souvent être dictés par l'ambition, la vengeance ou même la défiance. Votre sagacité m'a paru vous suggérer ainsi qu'à nous les mêmes réflexions. Je vous donne le bon jour, & espere que madame la comtesse va mieux.

JE vous suis bien obligée, M. le comte, de nous avoir donné les bonnes nouvelles de l'état de votre enfant, qui nous intéresse infiniment, & je m'en réjouis avec vous, ainsi que de la bonne réussite du rendez-vous de Cortemberg, que le vice-président a réussi d'arrêter le président du séminaire : nous vous en faisons

compliment, vous assurant de tous les sentimens que nous vous avons voués.

Signé MARIE, *avec paraphe.*

En rentrant chez nous, nous trouvons le cardinal chez nous, pour nous annoncer que les séminaristes sont sortis du séminaire ; que tout est calmé : mais comme la dépêche dit qu'il ne doit sortir de Malines, nous ne lui avons pas permis d'aller en ville, ni pour dîner, ni pour sa bénédiction de demain. Je lui donne un morceau à dîner, pour qu'il retourne tout de suite à Malines ; cependant il se légitime d'avoir prêché & ordonné à son président de céder & obéir ; & qu'il le peut prouver : cependant nous n'avons pas cédé là-dessus, & il est chez nous à écrire, à ce qu'il dit, à ses gens de retourner. Je vous envoie d'avance cette lettre, ne sachant si nous avons bien fait ou non.

ÉTANT au point d'aller à l'église, je ne puis, M. le comte, que vous dire, qu'il est bien affligeant de voir que tout prend une si mauvaise tournure, tandis que jusqu'au commencement de

cette année, tout promettoit le succès de vos soins : la visite & propos de madame de Lannois sont relatives au compte que son fils lui aura rendu de ce que nous lui avons dit touchant l'état noble, qui se servoit du masque du tiers-état pour se jouer de nous depuis un an ; mais j'avoue que j'ai le cœur déchiré. Vous serez à toute heure & à tout moment le bien venu chez nous, soyez en bien persuadé.

Je suis enchantée, Monsieur le comte, que l'état de votre enfant est moins inquiétant que hier au soir, & desire & espere que tout ira bien aussi dans le reste de cette maladie : soyez tranquille, je n'ai point écrit ni n'écrirai jamais rien à Vienne de vous & de vos enfans, ni n'en ai parlé ici non plus. Adieu : nous attendons nos prélats ; la visite ne me fait pas grand plaisir.

Voila ma lettre pour la Reine ; je fais, Monsieur le comte, des vœux les plus sinceres pour votre heureux voyage & prompt retour. Que le bon Dieu vous conserve & bénisse vos intentions parfaites : quant à nous, notre reconnoissance pour votre sincere amitié sera éternelle.

ſur toutes les marques que vous nous en avez donné encore aujourd'hui, nous remettant entierement dans vos mains. J'embraſſe la comteſſe. Adieu, notre eſtimable ami. A quoi ferons-nous peut-être expoſés pendant votre abſence? Mais la volonté de Dieu ſoit faite; il ne laiſſera pas opprimer l'innocent, ni ne bénira les méchans.

Pendant que j'écris, mon mari vient d'avoir l'audience de M. Plonquet, de la chambre des comptes, qui dit aller à Vienne avec votre permiſſion, pour demander un emploi: j'ai cru devoir vous avertir de cette circonſtance, car vous ſavez qu'il eſt un pendant de Joubert.

VOUS remerciant bien, monſieur le comte, de votre communication, je crois qu'il feroit peut-être très-déſirable qu'on fît une repréſentation à Sa Majeſté, pourvu qu'elle ſoit conçue dans les termes convenables, & de maniere à pouvoir lui être envoyée, & pourvu qu'il n'y reſte point des choſes qui auroit trait à nos perſonnes. Je vous ſouhaite le bon-ſoir.

NOUS avons l'honneur de renvoyer ci-joint à

V. E. la repréſentation que vous nous avez communiqué hier ſoir, & ſur le ſujet de laquelle vous avez trouvé des remarques à faire, dont on ne ſauroit ſe refuſer de reconnoître la ſolidité. Cette repréſentation eſt écrite en attendant avec beaucoup de ſagacité & dans des termes bien plus convenables que la plupart de celles qui l'ont précédée, & de celle ſur-tout citée du 8 octobre. Il eſt bien fâcheux que l'article 4 de la malheureuſe déclaration du 21 ſeptembre ſerve toujours de fondement pour réitérer des réclamations ſur les objets où l'on voudroit en revenir des principes décidément établis par Sa Majeſté.

Au reſte, comme vous nous avez prévenu également hier ſoir que vous nous enverriez dans peu à ſigner une dépêche très-ſévere pour l'univerſité, dont l'accompliſſement devra en tout cas être effectué par des meſures de force, & que nous n'avons juſqu'ici que des notions partieres & incomplettes, tant ſur le fond de la choſe, que ſur l'objet de la queſtion, dont il s'agit dans ce moment-ci, ainſi que ſur les repréſentations, rapports, réſolutions, décrets, & autres circonſtances qui y influent, nous déſirerions beaucoup qu'avant la remiſe de ladite dépêche, V. E. voulût bien nous donner vous-

même, ou nous faire donner de toute cette affaire une connoiſſance claire & préciſe, afin de nous mettre par-là d'autant mieux en état de tenir dans tous les cas ſur cet objet un langage & une contenance conformes aux principes de juſtice & de fermeté, qui vous y ont dirigés. Nous avons à onze heures ſervice d'égliſe, & puis cercles ; mais hors de là nous pourrions donner telle heure qu'il vous plaira de nous indiquer pour cet effet ; & vous nous obligerez beaucoup, en nous faiſant connoître ſincèrement à quelle heure, & ſi c'eſt chez nous, ou plutôt chez vous, qu'il vous ſeroit plus agréable & plus commode de nous donner les informations préalables, que nous venons vous demander à cet égard, en vous ſouhaitant ici le bon jour de tout notre cœur.

MARIE & ALBERT.

Ce 5 Août 1789.

Ayant fermé & expédié ma lettre, arrive Herden ; comme il eſt preſſé, je ne lui donnerai que deux lignes pour vous, M. le comte. L'empereur m'écrit du 30 & ne dit mot de ſa ſanté : la mienne eſt bonne, mais mourant de chaud,

Je vous prie, M. le comte, si vous envoyez un courier à M. de Mercy, de lui envoyer cette lettre qui en contient pour ma sœur, mais pas par la poste.

Je vous envoie, M. le comte, cette lettre aussi ennuyante qu'elle est sec & bête, que nous avons reçue ce matin; mais on ne pouvoit attendre autre chose de cet évêque : je vous donne le bon jour, adieu.

Nous venons de recevoir, M. le comte, votre paquet, & nous vous remercions bien de la communication de vos réflexions; nous les avons encore trouvées parfaitement conformes à la façon de penser que nous vous connoissons, & marqué au coin de votre zele infatigable pour le service de S. M. & de cette prudence sage & réfléchie qui l'avance d'avantage qu'une conduite différente. Nous vous remercions aussi pour la communication de la lettre pour le cardinal, qui est parfaite, tant quant à la chose que quand aux termes, & ne pouvons qu'applaudir à votre façon d'envisager les choses. Adieu, M. le comte, croyez-

nous tous deux avec les ſentimens d'eſtime & amitié que nous vous avons voués.

ALBERT, MARIE.

JE vous renvoie, M. le comte, ce petit chiffon qui m'a fait rire, mais qu'eſt-ce que madame Hanoſſet, mademoiſelle Murey, l'avocate, Reul & Montoyer, ont à faire là-dedans; mais ſur-tout le comte Neny? Ne ſeroit-il pas bon de faire un peu prendre garde, ſi, par ces canals, les correſpondances n'iroient point? Il eſt malheureux, quand on doit étudier pour faire le mal. Je vous ſouhaite le bon jour.

Le ſouſſigné, Greffier de la ville de Bruxelles, & ſecrétaire du comité, déclare que ces lettres & billets ayant été collationnés contre leurs originaux reſpectifs qui ont été trouvés dans le cabinet du miniſtre, y ont été trouvés exactement conformes. Fait à Bruxelles, ce 12 Février 1790.

Étoit ſigné

J. B. CLAESSENS.